



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17/05/2024

Plus de 75 % des travailleurs accompagnés en cellules de reconversion repartent à l'emploi

En 2023, 3.174 personnes ont bénéficié d'un accompagnement au sein de 37 cellules de reconversion en Wallonie et 14 d'entre elles se clôturent pour 800 travailleurs. Le travail accompli par les 3 partenaires (le Forem, la FGTB et la CSC) a porté ses fruits puisqu'au total, 75,12 % des travailleurs ont retrouvé un emploi, dont 70 % en CDI. Le taux de remise à l'emploi après un passage en cellule de reconversion s'est renforcé de + 8,72 % par rapport au début de la législature. Actuellement, 29 cellules sont en cours et accompagnent 2.882 personnes.

Pour rappel, sur l'ensemble de l'année 2023, ce sont plus de 7.000 emplois qui ont été perdus en raison de faillites ou de restructurations survenues sur le sol wallon (16,4 % de plus qu'en 2022). En cas de licenciement collectif et sur demande des organisations syndicales, le Forem déploie une cellule de reconversion, afin de répondre au plus vite aux répercussions de ces licenciements collectifs et d'accompagner les travailleurs vers un nouvel emploi. La cellule est créée pour une durée d'un an, avec une possibilité de prolongation jusqu'à deux ans.

La cellule propose deux types d'accompagnement complémentaires : individuel et collectif. Le Forem accompagne le travailleur dans son projet professionnel et les accompagnateurs sociaux activent leur expertise, principalement pour les démarches administratives et le soutien psycho-social souvent nécessaire pour rebondir professionnellement. L'accompagnement intègre la rédaction de CV et de lettres de motivation, des coachings pour les entretiens d'embauche, de la réorientation professionnelle, la réalisation d'un bilan professionnel, des séances d'information et des modules sur les droits et obligations des demandeurs d'emploi, etc. Les travailleurs ont également la possibilité d'accéder à des formations et de faire valider leurs compétences.

Les cellules de reconversion fonctionnent grâce au financement de la Wallonie et de subsides européens (Fonds social européen et Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés).

75 % des travailleurs repartent à l'emploi

La Wallonie peut compter sur 8 plateformes permanentes actives : Tournai, Mons, La Louvière, Namur, Nivelles, Charleroi, Liège, Verviers et des activités mobiles sur le Luxembourg. En 2023, 3.174 travailleurs de

37 entreprises ont été accompagnés en cellules de reconversion. Parmi celles-ci, 14 cellules se sont clôturées pour 800 travailleurs.

Les secteurs des 14 cellules qui se clôturaient en 2023 :

Cellules de reconversion terminées en 2023 - Secteurs	
Industrie chimique	14,29 %
Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	7,14 %
Commerce	21,43 %
Fabrication / entretien textile	14,29 %
Métal / Construction métallique, mécanique et électrique	28,56 %
Transport & logistique	14,29 %
TOTAL	100,00%

Le taux d'insertion des cellules de reconversion progresse de + 8,72 % entre 2019 et fin 2023. Ainsi, en 2023, 75,12 % travailleurs ont retrouvé un emploi, dont 70 % en CDI ; 13,17 % sous CDD ; 10,7 % en contrat intérimaire. Le top 3 des secteurs dans lesquels les travailleurs ont retrouvé un emploi : l'industrie manufacturière (34,1 %), le commerce et la réparation de véhicules (15,22 %) et le transport & l'entreposage (14,35 %), autrement dit, 3 secteurs pour lesquels la demande de main-d'œuvre est toujours importante. Certains ont choisi l'autocréation d'emploi : 5,76 % d'entre eux sont devenus leur propre patron, majoritairement dans la construction, l'Horeca, les services aux personnes et le commerce.

Enfin, 18,30 % des travailleurs ont suivi une ou plusieurs formations.

Top 10 des formations suivies en cellules de reconversion terminées en 2023	
Transport et logistique	22,3 %
BureauTIC	13,2 %
Langues et communication	9,1 %
Industrie	8,3 %
Management et commerce	6,8 %
Qualité, sécurité et environnement	6,4 %
Autres	6,4 %
Gestion et secrétariat	6,0 %
Construction et bois	4,5 %
Non-marchand	4,5 %

En 2024, 29 cellules de reconversion sont en cours, dont une dizaine ont débuté cette année, pour un total de 2.882 travailleurs accompagnés.

Contacts presse

- ▶ **Florence Giet** - Porte-parole de la Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation professionnelle
0473/27 66 04 - florence.giet@gov.wallonie.be
- ▶ **Thierry Ney** - Directeur Communication corporate et porte-parole Forem
0491/72 46 16 - communication.corporate@forem.be
- ▶ **Eden Mattens** - Chargée de communication RESO asbl
071/23.08.08 - emattens@resoasbl.be
- ▶ **David Grasso** - FGTB - Relations avec la presse
0473/93 19 57 - david.grasso@fgtb-wallonie.be